

CHANTIER FORMATION AMENAGEMENT PAYSAGER D'UNE AIRE SABLEE AU SEIN D'UN QUARTIER UNE FORMATION EN ESPACES VERTS PAR LA PRATIQUE

Mis à jour le 05/09/2022

Le jardinier paysagiste travaille pour les entreprises paysagistes, les villes, les collectivités territoriales. Il entretient les espaces verts ou les jardins ; il procède aux travaux d'aménagement produits Il entretient le matériel et est en relation avec les fournisseurs ou les clients



L'ouvrier horticole travaille dans une exploitation horticole (pépinière pleine terre et hors sol, floriculture, cultures spécialisées,...) ou au sein d'une collectivité territoriale.

Il assure les activités liées à la conduite des productions

Conditions D'accès

Âgé de plus de 16 ans
Ne pas présenter de contre-indication médicale à l'exercice du métier
Goût du travail en extérieur

Formation gratuite et rémunérée pour les demandeurs d'emploi et les personnes bénéficiant des financements des OPCO

Organisation de la formation

- Début de formation : 02 NOVEMBRE 2022
- Fin de formation : 07 MARS 2023
- 15 semaines de formation en centre 500h
- 2 semaines de stage en entreprise 70h
- Formation à temps plein 35h00

Lieu de formation : QUARTIER CROIX SAINT SIMON Gien

Débouchés / Emplois

- Ouvrier "jardinier paysagiste"
- Ouvrier horticole

Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre – Val de Loire et de l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences



CHANTIER FORMATION AMENAGEMENT PAYSAGER D'UNE AIRE SABLEE AU SEIN D'UN QUARTIER



UNE FORMATION EN ESPACES VERTS PAR LA PRATIQUE

CONTENU DE LA FORMATION

Compétences de base : 155 h

- Démarche de projet
- Organisation d'un événement pour la promotion du travail réalisé
- Technique de recherche d'emploi
- Remise à niveau (si besoin suite aux tests de positionnement)

POURSUITE D'ETUDES

Possibilité de poursuivre

- en Capa en horticulture ou en aménagements paysagers
- En certificats de spécialisation

Compétences Professionnelles paysage : 230 h

- Histoire des jardins
- Les éléments de composition d'un jardin
- formation a l'utilisation de la mini pelle
- Utilisation du matériel
- Maçonnerie paysagère
- Travail du bois
- Plantation de végétaux



Domaine Professionnel commun aux deux métiers : 56 h

- Formation initiale SST
- Santé sécurité au travail
- Constructions et rénovation avec des matériaux écologiques
- Connaissance du végétal

Modalités de recrutement

- entretien individuel lors d'informations collectives
- Test de positionnement afin de mettre en place une éventuelle remise à niveau des compétences de base

DELIVRANCE DES CERTIFICATIONS

- **Obtention d'attestation des compétences acquises durant la formation et l'immersion en entreprise**
- **Attestation valant caces utilisation de engins de chantier**

Obtention du certificat :

- SST



CONTACTS RECRUTEMENT :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- Pascal Rabier 06.74.48.98.16

Plus d'informations sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de [Formation Professionnelle](#) et de [Promotion Agricole](#) du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY - ☎ : 02.38.89.53.00 – Fax : 02.38.98.68.36

@ : cfppa.montargis@educagri.fr